



## Actualité actualité actualité actualité actualité actualité

### Neuchâtel: l'épilogue sans fin d'une réforme hospitalière

Trente-trois pour cent des internautes du quotidien *L'Express* y étaient favorables. Le Château, surnom du conseil d'Etat neuchâtelois, l'a décidé: la Chaux-de-Fonds héritera de l'unité mère-enfant destinée à gérer l'ensemble des naissances de la région. L'Hôpital Pourtalès de Neuchâtel se voit lui attribuer un centre de l'appareil locomoteur. Merveilleux consensus? Pas vraiment. Car si la décision du conseil d'Etat met fin à un feuilleton long de trois ans, elle est loin de satisfaire tous les acteurs du domaine de la santé.

Et pourtant, tout avait bien commencé. Sur le fond, les partenaires étaient d'accord. Pour ne pas disparaître au profit des hôpitaux universitaires et pour attirer des médecins qualifiés, la pédiatrie neuchâteloise devait être centralisée. Plus largement, Hôpital neuchâtelois, qui chapeaute l'ensemble du réseau, devait repenser et optimiser l'ensemble des acti-

vités hospitalières du canton. Avec 420 lits de soins aigus pour une demande qui n'augmente pas, le dispositif est surdimensionné.

Restait à fixer les lieux et les tâches. Hôpital neuchâtelois a d'abord voulu installer la pédiatrie à Neuchâtel. La réaction a été immédiate: 3000 Chaux-de-Fonniers dans les rues et des démissions en cascade mettaient fin à l'aventure. Mai 2007: on remplace l'idée d'une maternité centralisée par une unité mère-enfant.

Soit. Mais où? Neuchâtel a un hôpital flambant neuf, les aménagements sont moins compliqués, la ville du «Bas» est plus proche pour bon nombre d'habitants du canton: Hôpital neuchâtelois plaide pour la capitale. Seulement voilà, Neuchâtel accueillera le campus d'une Haute école spécialisée. Au détriment du Locle et du «Haut» du canton. «Pour maintenir l'équilibre régional», le conseil d'Etat tranche: l'unité mère-enfant ira à la Chaux-de-Fonds.

Un entre-deux qui a le mérite de ne met-

tre personne d'accord. Et surtout, qui fâche les petites institutions de proximité. Au Val-de-Travers, l'hôpital n'assurera plus de soins aigus et les urgences de nuit seront traitées en collaboration avec les médecins en cabinet: autant dire que, là-bas, la réforme est mal perçue. Quant à l'Hôpital de la Providence, réputé pour sa qualité et géré par une fondation privée à but non lucratif, il se voit amputé de ses missions (médecine interne, orthopédie élective, ophtalmologie) et de ses subventions. De partenaire, il deviendra concurrent.

A Neuchâtel, entre rivalités traditionnelles et prérogatives, une réforme est en route. Pour le bien du patient dit-on.

**Michael Balavoine**